

Fucoxanthin

37



## CAHIER DES CHARGES

Etabli par

*Me Bernard MUSQUI  
Avocat à la Cour  
20, rue du Périgord  
31000 TOULOUSE*

conformément aux dispositions de l'article 688 du Code de Procédure Civile, contenant les clauses et conditions moyennant lesquelles les biens et immeubles ci-après désignés seront vendus aux enchères publiques à la Barre du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE après accomplissement des formalités prescrites par la Loi.

## A LA REQUETE DE

la société CETELEM,  
Société Anonyme au capital de 449 967 720 Frs,  
inscrite au R.C.S. de PARIS N° B 542 097 902,  
dont le siège social est à 75016 PARIS,  
5 avenue Kléber,  
représentée par son son P.D.G. y domicilié es qualités

AGF BANQUE, Société anonyme financière  
venant aux droits de la Sté ATHENA BANQUE  
(fusion absorption du 25 février 2000)  
inscrite au R.C.S. de BOBIGNY N° B 572 199 461,  
dont le siège social est à SAINT DENIS 93200,  
164, rue Ambroise Croizat,  
représentée par son son P.D.G. y domicilié es qualités

la Sté PAIEMENTS PASS,  
Société anonyme financière au capital de 218 704 600 Frs,  
inscrite au R.C.S. de CORBEIL ESSON N° B 313811515,  
dont le siège social est à 91051 COURCOURONNES,  
1, place Copernic,  
représentée par son son P.D.G. y domicilié es qualités

Pour lesquelles domicile est élu en le Cabinet de Maître MUSQUI, Avocat près le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE, demeurant à TOULOUSE 20 rue du Périgord

AU PREJUDICE DE

André LABORIE , de nationalité française, né le 20 mai 1956 à TOULOUSE , Electricien,

Madame Suzette Marie José PAGES née à ALOS (Ariège) le 28 août 1953, mariée sans contrat

domiciliés tous 2, rue de la Forge, 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

PROCEDURE

En vertu des copies dûment exécutoires des jugements rendus par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE

SPP

Jugement du Tribunal d'Instance de TOULOUSE  
du 10 février 1995 RGN° 4762/94

SPP

Jugement du Tribunal d'Instance de TOULOUSE  
du 10 février 1995 RGN° 4763/94

CETELEM

Jugement du Tribunal d'Instance de TOULOUSE  
du 26 janvier 1995 RGN° 4654/94

CETELEM

Jugement du Tribunal d'Instance de TOULOUSE  
du 26 janvier 1995 RGN° 4655/94

ATHENA BANQUE

Jugement du Tribunal d'Instance de TOULOUSE  
du 9 février 1995 RGN° 4759/94

les sociétés SPP, CETELEM et ATHENA BANQUE ont fait délivrer à André LABORIE et à Madame Suzette Marie José PAGES un **commandement portant saisie immobilière suivant exploit de la SCP PRIAT COTTIN , Huissier de Justice à TOULOUSE suivant exploit en date du 20 OCTOBRE 2003 .**

Ce commandement contenait sommation de payer immédiatement dès sa signification la somme totale de 113 919,86 € due au 31/08/2003 sous réserves expresses de tous autres frais, avances, dûs droits et action et sous réserve de meilleure liquidation.

Il contenait en outre déclaration que faute de paiement dans le délai imparti, sa publication serait assurée au bureau des Hypothèques de TOULOUSE pour valoir saisie réelle de l'immeuble ci-dessous désigné.